

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

73 N° 8 1951

Le nombre des martyrs des persécutions
romaines

Édouard DE MOREAU

p. 812 - 832

<https://www.nrt.be/es/articulos/le-nombre-des-martyrs-des-persecutions-romaines-2654>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

LE NOMBRE DES MARTYRS DES PERSECUTIONS ROMAINES

Le problème soulevé par ce titre n'est naturellement pas posé ici pour la première fois. La difficulté de sa solution provient du manque absolu de statistique générale et de l'extrême rareté de statistiques même partielles, dignes de foi.

I. LA QUESTION CHEZ DIVERS AUTEURS

La conviction du nombre très élevé des témoins sanglants du Christ s'imposa dès l'époque des Pères. « Si l'on veut faire le compte, déclarait saint Augustin, pour un jour on en trouvera des milliers » (*Sermo* 252, c. 8).

1. *Henri Dodwell et Dom Ruinart.*

Or en l'année 1684 un savant anglican soutint hardiment la thèse opposée. Henri Dodwell (1641-1711), doué d'une érudition très étendue, écrivit sur la théologie, la philologie et les antiquités classiques, l'histoire de la littérature, la chronologie, la géographie et la patristique. Dans ses *Dissertationes Cyprianicae*, la XI^e est intitulée : *De martyrum paucitate*. Un très petit nombre de chrétiens, affirme-t-il, ont souffert dans les persécutions et, même pour celles du III^e siècle et du début du IV^e, on n'arrive pas à des chiffres très élevés. Cette « foule de martyrs » inscrits dans les martyrologes et fêtés dans la liturgie ne s'appuie que sur le « témoignage d'écrivains amoureux de fables et de moines paresseux ». Et en effet, s'il y eut tant de martyrs comment connaît-on si peu de noms ? Dès le deuxième siècle ceux-ci devaient être conservés et ainsi naquirent les martyrologes locaux. Or les anciens martyrologes, par exemple le *Feriale* de l'Eglise romaine du IV^e siècle, n'en contiennent que très peu. Les homélies des Pères n'en célèbrent qu'un petit nombre. Il en est de même d'Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique* et dans son *De martyribus Palaestinae*. Prudence n'en découvre pas beaucoup à chanter dans ses vers. Bien plus, Origène (1) nous apprend qu'on peut les compter aisément. D'autre part, il existe peu d'édits contre les chrétiens et quelques empereurs seulement les persécutèrent. Cela au témoignage de Tertullien et de Lactance.

(1) Voir plus bas p. 821.

La dissertation de Dodwell fit scandale. « Nemo non obstupuit », écrit Dom Ruinart.

Aussi l'illustre bénédictin consacra-t-il à la réfuter une grande partie de l'introduction de ses *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, dont la première édition vit le jour à Paris, en 1689, cinq années après les *Dissertationes Cyprianicae*. Nous ne résumerons pas ici cet érudit et consciencieux travail, parce que certains de ses arguments seront repris au cours de cet article, et que, pour maints détails, la science a progressé depuis le temps de Ruinart.

2. Le P. Delehaye.

Sur le nombre des martyrs le P. Delehaye ne voulut jamais prendre position. Dans ses *Origines du culte des Martyrs* (2), il énumère tous les martyrs dont le culte est constaté dès avant le VI^e s. Mais il englobe dans cette liste des victimes des persécutions persanes. Il se contente d'ajouter (p. 459) : « Ni les textes ni les statistiques ne justifient les nombres fabuleux lancés par des apologistes ». Un auteur du XVI^e siècle n'avait-il pas parlé de onze millions ? Et Mgr Gaume comptait deux millions et demi de martyrs pour la seule ville de Rome.

3. Le P. L. Hertling.

Parmi les études les plus sérieuses et les plus récentes consacrées au sujet, citons d'abord celle du P. L. Hertling, S. J., *Die Zahl der Martyrer bis 313* (3).

Voici comment elle procède. Pour les martyrs connus soit par une Passion, soit par un autre document contemporain, soit par un culte ancien incontestable, l'auteur arrive à un peu plus d'un millier. Mais, ajoute-t-il avec raison, bien des martyrs furent oubliés. En effet, nous voyons que, sauf dans les villes de première importance, on ne célèbre la mémoire, quand on en célèbre, que d'un seul, ou, dans des cas beaucoup plus rares, que de deux ou trois martyrs locaux. Or même des communautés différentes des principales en eurent certainement plus. Exemple de Lyon. Cette ville honore les saints Epidépius et Alexandre comme ses martyrs. Mais la fameuse passion des martyrs lyonnais en énumère 40 autres qui ont souffert en 177. Bien des églises d'ailleurs ne commencèrent à célébrer le culte de leur ou de leurs martyrs qu'à une époque assez éloignée des persécutions. Alors elles se préoccupaient moins de retrouver le nom de leurs martyrs locaux que d'acquérir pour leurs nouvelles églises des reliques venues d'ailleurs.

(2) Bruxelles, 1912. Nous nous sommes naturellement beaucoup servi pour cet article du *Martyrologium romanum* que les Bollandistes publièrent en 1940 dans les *Acta Sanctorum*.

(3) Dans *Gregorianum*, t. XXV, 1944, pp. 103-129.

A cette première partie de la dissertation du P. Hertling nous n'avons rien à opposer. La seconde nous paraît moins convaincante. Elle constitue un essai de statistique. En se basant sur quelques chiffres connus, l'auteur conclut à un total d'environ 50.000 martyrs pour les persécutions du III^e s. et d'autant pour celles de Dioclétien et de ses collègues. Mais les quelques chiffres précis qu'il allègue pour les persécutions du III^e siècle ne dépassent jamais la quarantaine (par exemple pour les martyrs de Lyon) et nous ne voyons pas sur quelles preuves il peut appuyer le chiffre de 50.000 pour les martyrs de ce temps. Pour les premières années du siècle suivant, bien que le nombre des victimes soit certainement fort élevé, les documents ne nous permettent pas non plus d'arriver à 50.000. A notre sens, le mieux serait de renoncer à dresser des statistiques, pour lesquelles nous manquons d'éléments suffisants. On pourrait peut-être fixer un chiffre minimum, mais il serait très inférieur, sans aucun doute, à la réalité.

4. H. Grégoire.

Il nous reste à mentionner un travail paru cette année même sur *Les Persécutions dans l'empire romain* (4). Son auteur, M. H. Grégoire, professeur à l'université de Bruxelles, y fait preuve d'une grande érudition et d'un véritable esprit critique. Il remet parfaitement la lutte des empereurs contre le christianisme dans le cadre de l'histoire politique, sociale, religieuse, militaire et même économique de l'Empire. Cependant, même dans les passages qui ne traitent pas du nombre des martyrs, nous ne pouvons souscrire à certaines de ses conclusions. Par exemple lorsque, sans raisons convaincantes et malgré l'avis de presque tous les spécialistes à la suite de Lightfoot, qui situent saint Ignace d'Antioche à l'époque de Trajan, M. Grégoire retarde jusque vers 177 les sept lettres authentiques de ce saint évêque, parce qu'il veut rapprocher ces documents du martyre de saint Polycarpe et de la lettre des chrétiens de Lyon (5). Le docte académicien omet aussi de tenir compte de certains textes qui, d'après nous, doivent être utilisés pour résoudre la question.

Au nombre des martyrs, l'auteur consacre trois pages (161-163), dont voici le résumé : Les textes de Méliton de Sardes (peu avant 180 ; voir plus bas) et d'Origène (milieu du III^e siècle) prouvent qu'antérieurement à ces époques, il y avait eu très peu de martyrs. Pour la grande persécution, les chiffres précis d'Eusèbe nous amènent à 84 martyrs en Palestine. Il ne fournit pas de statistiques pour les autres provinces, mais, d'après Eusèbe comme d'après Lactance, la persécution ne

(4) Mémoires in 8°, t. XLVI, fasc. 1, des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique.

(5) *Op. cit.*, pp. 102-104.

sévit pas alors en Occident. « Il est donc impossible de multiplier par cinquante, qui est la moitié du nombre approximatif des provinces d'Orient et d'Occident, le chiffre de quatre-vingt-six martyrs attesté pour la Palestine... On voit dès lors que, pour la persécution dite de Dioclétien, dans tout l'Empire, le chiffre de 2500 à 3000 martyrs est certainement un maximum ». Pour toutes les persécutions antérieures au IV^e siècle « nous arriverons peut-être à quelques centaines ».

II. ÉLÉMENTS DE SOLUTION. LES DEUX PREMIERS SIÈCLES

Notre but n'est pas d'énumérer ici tous les martyrs des persécutions romaines. Pour un bon nombre d'entre eux, d'ailleurs, on ne sait trop à laquelle ils doivent être rattachés. Mais en parcourant la période qui s'écoule entre 64 et 313 environ, nous citerons les témoignages qui nous paraissent les plus importants.

1. Néron.

A Néron on attribue généralement une loi interdisant le christianisme. Tacite, dans ses *Annales* (15, 44), nous rapporte qu'un vaste incendie ayant éclaté à Rome et que le peuple en rendant l'empereur responsable, celui-ci pour « abolir cette rumeur » fit arrêter des chrétiens, qui entraient dans la voie des aveux, et, sur leurs indications, une *multitudo ingens* de personnes, convaincues moins du crime d'incendie que de la haine du genre humain. Ils furent soumis à des souffrances horribles dans les jardins de Néron. Faisant allusion aux mêmes faits dans sa lettre aux Corinthiens (5 et 6), Clément de Rome cite parmi les victimes saint Pierre et saint Paul, les Danaïdes et les Dircés, et ajoute qu'à eux fut adjointe « πολλὸν πλῆθος ἐκλεκτῶν » qui subirent beaucoup de supplices et de tourments. Sans doute les expressions de Tacite et de Clément restent indéterminées et « élastiques » et la communauté de Rome ne devait pas être très importante en 64. Mais on ne peut traduire les expressions de ces auteurs par « quelques dizaines » ou même une centaine.

2. Domitien.

Un passage de Dion Cassius (6) se rapporte à ce qu'on appelle parfois la persécution de Domitien. D'après cet historien, ce monarque accusa son cousin, Flavius Clemens, et la femme ou la nièce de celui-ci, d'« athéisme et de propension pour les coutumes religieuses juives ». Clément fut décapité, Domitille envoyée en exil dans une île du golfe

(6) *Histoire romaine*, 67, 14.

de Naples. Sans doute, il ne s'agit pas là nécessairement de croyances chrétiennes. Le cas du consulaire Acilius Glabrio (*Vita Domitiani*, 10, 2) est encore moins clair. Domitien le mit à mort avec un bon nombre de sénateurs, parmi lesquels quelques consulaires « quasi molitores rerum novarum ». Nous sommes cependant porté à croire que Clément, Domitille et Acilius Glabrio étaient chrétiens, à cause des relations que l'on croit pouvoir établir entre eux et les plus anciennes catacombes.

3. Les Antonins. a) Trajan.

Pendant un siècle à peu près régnèrent sept empereurs : les *Antonins*. A Trajan (96-117), Pline le jeune adressa, relativement aux chrétiens, une lettre que nous possédons encore ainsi que la réponse du prince (7). Elles datent de 111-113, époque à laquelle Pline le jeune n'occupait pas depuis très longtemps le gouvernement en Bithynie. Le nombre des chrétiens y était alors fort élevé. « La chose m'a paru digne de vos réflexions, écrit-il à son souverain, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril, car un très grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on peut y remédier et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, ont recommencé à être fréquentés, que les sacrifices solennels longtemps négligés reprennent. On vend partout des victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De là on peut juger quelle foule de gens peuvent être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir ».

D'après son propre témoignage, Pline le jeune, quand il arriva en Bithynie, n'avait encore instruit aucun procès de chrétiens. Il se trouva fort embarrassé. Pourtant il ne s'adressa pas à l'empereur tout au début de son gouvernement. « Voici, écrit-il encore, la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les chrétiens. Je les ai interrogés s'ils étaient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et je les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés... Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour les envoyer à Rome parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces ». Pline parle ensuite de divers chrétiens accusés par un mémoire anonyme, et qui, attirés devant lui, invoquèrent les dieux ; et d'autres, déferés par un dénonciateur, qui reconnurent avoir été chrétiens mais déclarèrent avoir cessé de

(7) *Epistolarum liber*, 10, 96 et 97.

l'être, les uns depuis quelques années, d'autres depuis plus de vingt ans.

Pline le jeune ne dut pas être le seul gouverneur de ce temps à se trouver devant une telle difficulté. Car sa lettre suppose manifestement que les chrétiens avaient été mis hors la loi. Quelques années plus tard, Hadrien enverra un rescrit à Minicius Fundanus, proconsul d'Asie, dont le prédécesseur, Quintus Licinius Silvanus Granius, avait recouru lui aussi aux lumières de l'empereur. Celui-ci répondit qu'il ne fallait poursuivre et punir les disciples du Christ que s'ils étaient dénoncés en due règle, et non pas par des demandes ou de simples cris, et s'ils étaient convaincus de manquement aux lois.

Il y eut donc certainement des martyrs en Bithynie au début du II^e siècle. Combien ? Personne ne pourra le dire. Ils ne durent pas être fort nombreux car Pline le jeune mourut dès 114.

A l'époque de Trajan il faut rapporter aussi le martyre de saint Ignace d'Antioche, de saint Polycarpe ⁽⁸⁾ et, semble-t-il, celui de saint Siméon, évêque de Jérusalem, au sujet duquel nous avons le témoignage d'Hégésippe (vers le milieu du II^e siècle), rapporté par Eusèbe ⁽⁹⁾.

3. Les Antonins. b) Hadrien (117-138) et Antonin le Pieux (138-161).

On ne connaît aucun martyr sous le règne d'Hadrien. Pour celui d'Antonin il faut nommer Téléphore, évêque de Rome ⁽¹⁰⁾, ainsi que Ptolémée et ses deux compagnons, dont l'un s'appelait Lucius. Justin nous en parle dans sa deuxième apologie.

Vers 172, Méliton de Sardes adressa lui aussi une Apologie à Antonin. Citons-en ce passage : « Ce qui n'était jamais arrivé, la race de ceux qui honorent Dieu est maintenant persécutée en Asie en vertu de récents édits... Si cela se fait par ton ordre, c'est bien. Un prince juste ne peut en effet rien ordonner d'inique; pour nous nous recevrons avec joie la récompense d'une telle mort. Mais nous t'adressons cette seule requête : examine d'abord toi-même l'affaire de ceux qui sont les auteurs d'une telle obstination, et juge équitablement s'ils méritent la mort et le châtimement ou bien la vie sauve et la paix. Cependant si cette résolution et ce nouveau décret, qui seraient déplacés même contre des ennemis barbares, ne sont pas de toi, nous te prions encore plus instamment de ne pas nous abandonner dans un tel brigandage public ⁽¹¹⁾. »

(8) M. H. Grégoire veut retarder le martyre de S. Polycarpe jusqu'au temps de Marc-Aurèle (voir son article dans les *Analecta Bollandiana*, t. LXIX, 1951, pp. 1-38). Ses raisons manquent de solidité (voir E. Griffie, dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, juillet-septembre 1951).

(9) H.E., III, 32.

(10) S. Irénée, *Adversus Haereses*, III, 3, 3.

(11) Eusèbe de Césarée, H.E., IV, 26, 7.

Méiton de Sardes signale donc à l'empereur quelque chose de nouveau, quelque chose qui n'était pas encore arrivé. Mais quoi ? Que des chrétiens soient mis à mort en Asie, ou même que l'on persécute les chrétiens, comme semble parfois le suggérer M. Grégoire ? Non, à notre avis. Le fait nouveau dont il se plaint c'est que la persécution se fasse, comme on le lui a affirmé, en vertu de récents décrets, qu'un empereur prenne l'initiative de la persécution. En effet, ajoute-t-il, « seuls jusqu'ici Néron et Domitien ont fait de notre doctrine un sujet d'accusation. » Depuis, « le mensonge des dénonciateurs a coulé contre nous. Mais tes pieux ancêtres ont réprimé leur aveuglement ; ils ont écrit fréquemment et à beaucoup, pour les blâmer d'avoir excité des soulèvements contre les chrétiens ».

Antonin, en effet, n'avait publié aucun édit contre les chrétiens. Suivant plutôt l'exemple d'Hadrien, il écrivit aux habitants de Larisse, de Thessalonique et d'Athènes, et à l'assemblée de la province d'Achaïe, pour interdire toute concession aux mouvements populaires contre les chrétiens (12).

3. Les Antonins. c) Marc-Aurèle (161-180).

Des Antonins le premier et le seul vrai persécuteur fut Marc-Aurèle qui, nous le savons par ses *Pensées* (11, 3), n'aimait guère les chrétiens. Eusèbe de Césarée marque bien, dans le préambule du livre V de son *Histoire ecclésiastique*, qu'une nouvelle période commence pour les fidèles avec ce règne. « On était dans la dix-septième année de l'empereur Antoninus Verus (177-178), pendant laquelle, en certaines régions de la terre, la persécution se ralluma contre nous avec une très grande vigueur. L'attaque vint du peuple des villes et on peut conjecturer que des milliers de martyrs s'y illustrèrent, d'après ce qui se passa dans une seule nation ». Faut-il admettre ce chiffre de « milliers de martyrs » dont parle l'historien ? Nous en doutons car il ne l'établit que par conjecture. Toutefois cette conviction du grand nombre de témoins sanglants du Christ se rencontre encore à peu près vers la même époque chez saint Irénée. « En tous lieux et en tous temps, lisons-nous dans son *Adversus Haereses* (13), l'Église, en raison de l'amour qu'elle a pour Dieu, envoie au Père une multitude de martyrs ». Cela était écrit antérieurement à la Passion des chrétiens de Lyon.

Cependant Marc-Aurèle, lui non plus, ne porta pas d'édit contre les chrétiens. Il semble que l'animosité populaire contre eux, augmentée sans doute par des malheurs publics et par le progrès de leur propagande, força la main aux magistrats. D'autre part, Marc-Aurèle n'intervint pas comme ses prédécesseurs pour contenir la haine des

(12) *Ibidem*, IV, XXV, 26, 10.

(13) L. IV, c. 64.

foules, et il maintint la législation en vigueur. Pendant les jeux de Lyon où périrent les chrétiens, le gouverneur, apprenant qu'Attale était citoyen romain, le fit reconduire en prison, en référa à César et attendit sa réponse. César répondit qu'il fallait frapper les obstinés et libérer les renégats. Attale, malgré son titre de citoyen romain, fut livré aux bêtes. Le nombre des martyrs de Lyon fut d'une quarantaine.

A l'époque de Marc-Aurèle se rattachent encore le martyr de saint Justin et de quelques autres chrétiens, dont une femme, Charité, et un esclave de la maison de César, Evelpistus ⁽¹⁴⁾; celui de Carpus, Papyrus et Agathonice, à Pergame ⁽¹⁵⁾; celui de Pionius, prêtre de l'Église de Smyrne, qui fit preuve d'une grande ténacité, alors que son évêque, Euctémon, avait sacrifié; avec lui périt aussi certainement un prêtre montaniste, Métrodore ⁽¹⁶⁾. Il faut y ajouter le martyr de l'évêque d'Athènes, Publius ⁽¹⁷⁾. Enfin dans sa lettre au pape Victor, Polycrate mentionne, comme martyrs d'Asie après Polycarpe, Thraséos d'Euménie et Sagaris, deux évêques ⁽¹⁸⁾.

3. *Le dernier des Antonins. Commode (180-192).*

Commode fut le seul mauvais empereur des Antonins. Mais il était porté pour les fidèles du Christ, sous l'influence d'une favorite chrétienne, devenue ensuite sa femme, Marcia, qui obtint de lui la délivrance des confesseurs condamnés aux mines de Sardaigne. Nous possédons pour ce règne deux Passions authentiques : celle des martyrs de Scilli, en Afrique, au nombre de douze, et celle d'Apollonius, à Rome ⁽¹⁹⁾.

Les martyrs de Scilli doivent avoir été les premiers chrétiens à verser leur sang pour le Christ en Afrique. Car Tertullien dit du gouverneur d'alors, Saturninus : « Primus hic gladium in nos egit » ⁽²⁰⁾.

III. LE TROISIEME SIECLE

Ce que Mélicon de Sardes attribuait faussement à Antonin le Pieux va se produire maintenant. Des empereurs prendront l'initiative de la persécution par édits.

(14) Nous possédons la Passion de S. Justin : P. Hanozin, *La Geste des Martyrs*, pp. 33-37, Paris, s.d., (1935).

(15) *Ibidem*, pp. 120-125.

(16) Eusèbe, *H.E.*, IV, 15, 46 et 47. *Passion*, dans Hanozin, *op. cit.*, pp. 95-116. C'est avec raison, semble-t-il, que Grégoire, *op. cit.*, p. 46, à la suite d'Eusèbe (*H.E.*, IV, 15) place le martyr de Pionius sous Marc-Aurèle et non sous Dèce.

(17) D'après Denys d'Alexandrie. Voir Eusèbe, *H.E.*, IV, 23, 2.

(18) Eusèbe, *H.E.*, V, 24, 4 et 5.

(19) Hanozin, *op. cit.*, pp. 57-68.

(20) *Ad Scapulam*, III.

1. *Septime Sévère (193-211)*.

Pendant les premières années de son règne, cet empereur ne moleste pas les chrétiens et ne paraît pas mal disposé à leur égard. En Afrique, certainement, se constate alors la continuation de la politique ancienne, dont des gouverneurs, excités par la foule, portent la responsabilité. Dans trois de ses écrits parus entre 197 et 202 : *Exhortatio ad martyres*, *Ad Nationes* et *Apologeticum*, on sent l'indignation qu'inspire à Tertullien le spectacle de tant de chrétiens et de chrétiennes condamnés pour leur foi et soumis à divers supplices.

Des soulèvements juifs nécessitèrent en 195 une intervention militaire de l'empereur. Il interdit alors, sous des peines très sévères qui pouvaient aller jusqu'à la mort, la propagande israélite. Un long voyage qu'il entreprit en Orient le convainquit-il du danger que le christianisme constituait pour l'Empire ? Toujours est-il qu'en 202 il étendit aux chrétiens les mesures prises contre les Juifs. « *Judaeos fieri sub gravi poena vetuit; idem etiam de christianis sanxit* » rapporte son historien (XVII).

Lorsque, écrit Eusèbe de Césarée (21), Sévère souleva une persécution contre les Eglises, les athlètes de la religion accomplirent en tous lieux des martyres brillants, mais nombreux surtout à Alexandrie. Ce fut là que d'Égypte et de toute la Thébaidé les combattants de Dieu furent envoyés comme vers un stade très grand; en supportant très courageusement une grande variété de tourments et de genres de mort, ils reçurent leurs couronnes auprès de Dieu. Parmi eux se trouva aussi Léonidas, qu'on appelle le père d'Origène; il eut la tête tranchée et laissa son enfant tout à fait en bas âge ».

Un peu plus loin (ch. IV), Eusèbe raconte la mort de disciples d'Origène : Plutarque, Sérénus, Héraclite, Héron, un autre Sérénus, et une femme encore catéchumène, Héraïs. Mais il s'arrête davantage (ch. V) à une vierge célèbre, Potamiène. Celle-ci fut menée au supplice par un soldat qu'elle convertit et qui la suivit dans la mort. « On versa de la poix bouillante sur toutes les parties du corps (de cette généreuse jeune fille), depuis la pointe des pieds jusqu'au sommet de la tête, tout doucement et peu à peu ».

La persécution gagna l'Afrique où elle fit des victimes plus illustres encore, à savoir Perpétue et Félicité qui périrent à Carthage en 202 ou 203 avec quatre autres chrétiens : Saturninus, Secundulus, Revocatus et Satorus (22).

Sous le gouverneur Scapula (211-213) la persécution se ralluma plus terrible en Afrique. Tertullien tenta de l'arrêter. Elle s'apaisa certes, après un redoublement de cruauté, avant la fin du gouvernement de Scapula.

(21) *H.E.*, VI, 1.(22) Hanozin, *op. cit.*, pp. 71-89.

D'après l'*Ad Scapulam* (III), un gouverneur de Cappadoce, Claudius Herminianus, se montra particulièrement rigoureux contre les chrétiens. Mais après avoir fait des martyrs, Tertullien nous le montre en proie à une cruelle maladie et finissant presque converti.

Ainsi, pour l'époque de Septime Sévère, on connaît quelques noms de témoins sanglants du Christ. Bien d'autres durent périr alors qui demeurent inconnus.

Cependant, un passage d'Origène, auquel nous avons déjà fait allusion, rend, sur le nombre des martyrs, une note assez différente de celle de quelques auteurs cités plus haut et même de son maître, Clément d'Alexandrie. Celui-ci, en effet, avait écrit dans les *Stromates* (22bis) : « Chaque jour, nous voyons de nos yeux couler à torrents le sang de martyrs brûlés vifs, mis en croix ou décapités ». Pour Origène, au contraire (23) : « pauci, per intervalla temporum et facile numerabiles pro christiana religione mortem obierunt ». Il ne faudrait d'ailleurs pas presser trop ce témoignage. Origène écrit en 249, alors que depuis plusieurs années ne sévit plus aucune persécution. Le règne de Philippe l'Arabe se termine (244-249), dont certains affirment qu'il fut chrétien (24). Il semble en tout cas à Origène qu'il peut considérer sereinement l'avenir.

2. Maximin le Thrace (235-238).

Cependant un des prédécesseurs de Philippe l'Arabe avait suivi l'exemple de Septime Sévère. Par opposition sans doute aux Sévère et à leurs tendances syncrétistes, et probablement aussi à cause du danger politique que lui paraissait constituer l'organisation de l'Église, il ordonna de mettre à mort les chefs des Églises comme responsables de l'enseignement de l'Évangile (25). Nous ne pouvons affirmer qu'il y ait eu alors des exécutions capitales. Pontien, évêque de Rome, et son rival Hippolyte furent bannis en Sardaigne, où ils moururent. Origène dédie son livre *Exhortation au martyr* à Ambroise et à Protocète, celui-ci prêtre de l'Église de Césarée, « qui se distinguèrent dans leur confession pendant le règne de Maximin (26) ». En Pont et en Cappadoce un tremblement de terre provoqua, de la part du proconsul Serenianus, des poursuites de chrétiens (27).

(22bis) III, c. XXV.

(23) *Adversus Celsum*, III, 8.

(24) Eusèbe de Césarée (*H.E.*, VI, 24); lui n'affirme pas, mais rapporte. « On raconte », « On dit ». M. H. Grégoire donne une importance qu'ils ne méritent pas à ces mots de saint Jérôme : « qui primus de regibus Romanis christianus fuit ». Et le fait qu'Origène correspondit avec Philippe ne prouve pas non plus que celui-ci fut chrétien (*H. Grégoire, op. cit.*, 11-12).

(25) Eusèbe, *H.E.*, VI, 28.

(26) *Ibidem*.

(27) Lettre de Firmilien de Césarée à saint Cyprien, dans les *Cypriani epistolae*, 75, 10.

3. *La guerre à outrance. Dèce (249-251).*

Ce n'est plus seulement le prosélytisme chrétien que veut arrêter Dèce, ce n'est plus seulement les chefs des Églises qu'il poursuit; il entend anéantir le christianisme. L'orage qui s'abattit alors sur les fidèles les trouva impréparés. Aussi les défaillances furent-elles extrêmement nombreuses. Cette épreuve eût été redoutable pour la religion du Christ si elle avait duré. Mais le règne de Dèce fut heureusement très court, de 249 à 251.

Un an s'écoula d'ailleurs avant l'édit impérial, pendant lequel déjà sévit la persécution (28). Dèce excitait contre les chrétiens la foule des païens, en l'enflammant pour son culte des superstitions locales. On se saisit d'un vieillard, nommé Métra, et, sur son refus d'apostasier, des païens de Rome le rouèrent de coups, lui percèrent le visage et les yeux avec des roseaux pointus et finalement le lapidèrent. Le même sort fut réservé à une femme, Quinta, promenée d'abord sur le rude pavé de la ville, les pieds liés. Après avoir pillé les maisons chrétiennes, les fanatiques arrêtrèrent ensuite Apollonie, « vierge bien digne d'admiration et d'un grand âge; ils lui firent tomber toutes les dents en lui frappant les mâchoires ». On lui prépara alors un bûcher dans lequel elle se jeta et y fut consumée. Enfin on saisit Sérapion auquel on brisa toutes les jointures des membres et qu'on précipita ensuite d'une chambre haute, la tête en avant (29).

L'édit de Dèce, affiché vers la fin de l'automne de 249, obligeait tous les habitants de l'empire à se présenter devant une « commission de sacrifices », constituée dans chaque localité. Il fallait y accomplir trois actes en l'honneur de Rome et d'Auguste : faire des libations, brûler des grains d'encens, manger des viandes consacrées aux idoles. On obtenait ainsi un « libelle » délivré par le magistrat.

Dans sa lettre à l'évêque Fabien d'Antioche, Denys d'Alexandrie, après avoir fortement insisté sur les apostasies, énumère, pour sa ville épiscopale, « les robustes et saintes colonnes du Seigneur », à savoir : un vieillard goutteux, Julien, et Chronion ou Eunous, qui furent promenés dans la ville sur des chameaux, tandis qu'on les fouettait, et brûlés enfin avec de la chaux vive que tout le peuple répandait sur eux; un soldat, qui les escortait, nommé Bésas; un Libyen, Macar, brûlé vivant; Epimaque et Alexandre, arrosés eux aussi de chaux vive; quatre femmes, qu'il ne nomme pas; une vierge, Ammonariom, Mercuria, d'une très vénérable vieillesse, Denise, mère de beaucoup d'enfants; puis Héron, Ater et Isidore; un certain Némésion. Une escouade de soldats : Ammon, Zénon, Ptolémée, Ingenès, et

(28) Bien qu'Eusèbe rattache cette persécution antérieure à l'édit à l'époque de Dèce, il se peut qu'elle ait eu lieu dans les derniers mois de la vie de Philippe l'Arabe.

(29) Eusèbe, *H.E.*, VI, 41, 1-8.

le vieillard Théophile se tenaient debout devant le tribunal, alors que l'on jugeait un chrétien qui inclinait au reniement. Ces généreux témoins montent alors sur le tribunal criant qu'ils sont chrétiens et paient leur audace de leur vie. « Beaucoup d'autres, ajoute Denys, dans les villes et les bourgs, furent déchirés par les païens ». Il n'en nomme malheureusement qu'un seul : Ischyron, auquel on enfonça, pour le tuer, un grand bâton dans le ventre et dans les entrailles (30).

Sur l'application de l'édit de Dèce dans les autres provinces de l'empire nous possédons moins de renseignements. En Gaule saint Saturnin de Toulouse subit alors le martyre, mais semble avoir péri dans un mouvement populaire. En Afrique plusieurs fidèles jetés en prison y moururent de faim; certains autres succombèrent à la torture, notamment Paul, Fortunio, Bassus, Mappalique et ses compagnons (31).

Pour l'Asie, Eusèbe nomme deux évêques : Alexandre de Jérusalem et Babylas d'Antioche (32). A Rome, l'évêque Fabien périt martyrisé. Le prêtre Moïse mourut dans les fers. Calocerius et Parthenius, qui appartenaient peut-être à la domesticité impériale, versèrent aussi leur sang (33). Dès la fin de 250 la persécution se ralentit. Elle reprit sous le successeur de Dèce, Gallus. Alors fut exilé l'évêque de Rome, Corneille.

Nous repoussons donc absolument l'affirmation de M. Grégoire : « On peut se demander si la persécution (de Dèce) a été réelle, générale et sanglante, ou s'il ne s'en est pas tenu au premier acte, celui du registre national et des *libelli* (34) ». Il ne reconnaît comme martyrs authentiques de ce temps que le pape Fabien, ainsi que Calocerius et Parthenius. On s'étonne qu'un connaisseur de l'antiquité chrétienne tel que M. Grégoire et qui se plaint qu'on cite peu les lettres de Denys d'Alexandrie néglige formellement le passage de celui-ci ayant trait à la persécution de Dèce à Alexandrie; Denys savait évidemment fort bien ce qui se passait de son temps dans cette ville, puisqu'il en était évêque. On s'étonne aussi que le distingué professeur omette les témoignages que nous avons extraits d'autres documents de premier ordre, comme les lettres de S. Cyprien. Sans doute nous n'affirmerons pas que la persécution de Dèce fit des milliers ni même des centaines de victimes. Mais nous en connaissons 38 par leur nom et les textes de Denys et de Tertullien supposent qu'il y en eut bien d'autres. Cela nous mène assez loin des trois auxquels le savant professeur de Bruxelles veut bien consentir à laisser la couronne du martyre.

(30) Eusèbe, *H.E.*, VI, 42.

(31) Lettres de Tertullien XXI et de Cyprien VIII.

(32) *H.E.*, VI, 39, 4.

(33) Saint Cyprien, *Epist.* 3 et *Catalogue libérien*.

(34) *Op. cit.*, p. 44.

4. Valérien (253-260).

Valérien avait pu constater l'échec de la persécution de Dèce. Aussi, de son avènement à 257, laissa-t-il les chrétiens en paix. Il se montra même alors bienveillant à leur égard. Son palais comptait tant d'hommes pieux que Denys d'Alexandrie le compare à une église⁽³⁵⁾. Mais les assauts des Germains, des Berbères et des Perses aux diverses frontières de l'Empire ameutèrent de nouveau les foules contre les chrétiens et la mauvaise influence de Macrien, conseiller de l'empereur, un fervent des cultes orientaux, s'empara de plus en plus de l'esprit du vieux monarque. Préposé aux comptes généraux, Macrien voulut certainement, en poursuivant les fidèles, rétablir la situation financière de l'État alors détestable⁽³⁶⁾. Deux édits parurent, l'un en août 257, l'autre en juillet 258. D'après le premier, les cérémonies du culte romain devaient être reconnues, les réunions cultuelles de dissidents et l'entrée des cimetières interdites. Le second édit ordonnait l'exécution de tous les membres du clergé qui n'auraient pas sacrifié; la perte des privilèges de leur ordre et la confiscation de leurs propriétés pour les sénateurs et les chevaliers. La dernière peine serait aussi appliquée aux *Cesariani*, c'est-à-dire au personnel du palais et des domaines impériaux, pour lesquels on prévoyait également les travaux forcés; et enfin aux matrones qui pourraient être envoyées en exil. « Cette fois, écrit M. Grégoire, les victimes furent nombreuses et les persécutions sanglantes ».

Parmi les martyrs, il faut d'abord citer le plus célèbre, l'évêque de Carthage, saint Cyprien, envoyé en exil après le premier édit, décapité à la suite du second⁽³⁷⁾. D'autres évêques d'Afrique, des prêtres, des diacres et même de simples fidèles furent condamnés également, après le premier édit, par le légat de Numidie, et envoyés aux mines. Après le second eut lieu le martyre à Carthage de Montan, Lucien, Flavien, Julien, Victorin, Rénus, Paul, Succensus, enfin de Quartillosa, son mari et leurs trois enfants⁽³⁸⁾.

En Afrique encore, à Lambèse, se déroulèrent les exécutions du diacre Jacques et du lecteur Marien, et de leurs compagnons. « On les conduisit, lisons-nous dans les Passions de ces martyrs, sur la berge d'une rivière, dans une vallée encaissée que dominaient de part et d'autre des collines... Le nombre des justes à égorger était si grand que le bourreau... avait aligné sur une seule file la troupe des martyrs. Alors... le meurtrier impie abattit à grands coups les têtes des victimes... S'il était resté à la même place pour frapper, l'amoncellement des cadavres l'eût empêché de continuer, et le lit même de

(35) Eusèbe, *H.E.*, VII, 10, 3.

(36) Grégoire, *op. cit.*, pp. 48-49.

(37) Actes, dans Hanozin, *op. cit.*, pp. 129-133.

(38) Passion, *ibidem*, pp. 155-173.

la rivière, comblé par un si grand massacre, se fût trouvé trop étroit ⁽³⁹⁾ ». Ce texte cite encore deux évêques africains, Agapius et Secundinus, mis à mort en même temps ou vers le même temps.

Il faut ajouter à ces martyrs du temps de Valérien, pour Césarée de Palestine : Priscus, Malchus et Alexandre, livrés aux bêtes ⁽⁴⁰⁾. Pour Rome, saint Émérite et surtout le pape Sixte II, qui, arrêté avec Laurent et trois autres diacres, fut décapité après le second édit ⁽⁴¹⁾. Bien que certains historiens contestent le fait, l'évêque de Tarragone, Fructueux, semble devoir être lui aussi classé parmi les victimes de cette persécution, avec ses diacres, Augurius et Elogius ⁽⁴²⁾.

L'évêque d'Alexandrie Denys, dont il été question à diverses reprises dans ces pages, avait déjà été arrêté sous Dèce mais des paysans égyptiens l'avaient délivré et mené en lieu sûr. Il fut repris à l'époque de Valérien, comparut devant le gouverneur avec un prêtre et trois diacres, et enfin fut exilé à Képhro en Libye.

Dans une de ses lettres Denys d'Alexandrie parle, malheureusement en termes fort vagues, de la persécution dans sa province. « Les nôtres sont nombreux et vous ne les connaissez pas, il est superflu de faire la liste de leurs noms ; toutefois sachez que des hommes, des femmes, des jeunes gens, des vieillards, des jeunes filles et des personnes avancées en âge, des soldats, de simples particuliers, des gens de toutes races et de tout âge, après avoir vaincu, les uns par les fouets et le feu, et les autres par le fer, ont reçu les couronnes ⁽⁴³⁾ ».

La persécution de Valérien dura plus longtemps que celle de Dèce et fit sans doute plus de victimes. Elle se termina par la mort de son auteur, fait prisonnier par les Perses.

IV. LE DÉBUT DU QUATRIÈME SIÈCLE. LA GRANDE PERSÉCUTION

1. Avant les édits.

Martyrs militaires. — La persécution de Dioclétien et de ses collègues fit certainement plus de victimes que toutes les autres, sans doute même prises ensemble.

Dioclétien, devenu empereur en 284, s'associa Maximien, en 286. En 293, Galère et Constance Chlore devinrent Césars. L'empire, quoique restant unique, fut partagé entre ces quatre princes. Dioclétien et Galère régnaient en Orient, Maximien et Constance Chlore en Occident. En 305 les deux Augustes abdiquèrent et les deux Césars pri-

(39) Hanozin, *op. cit.*, pp. 139-154.

(40) Eusèbe, *H.E.*, VII, 12.

(41) *Cypriani epistola* 80.

(42) *Passions*, dans Hanozin, *op. cit.*, pp. 174-178.

(43) Eusèbe, *H.E.*, VII, 11, 20.

rent leur place, tandis que Galère était remplacé par Maximin Daïa (306-311), en Orient. Nous ne nommerons pas les autres souverains de la période de 306 à 312, parce que seuls Dioclétien, Galère et Maximin Daïa persécutèrent le christianisme. En Occident, au moins d'après Eusèbe de Césarée, le sang ne fut pas versé.

Lorsqu'en 303 parut le premier édit contre les chrétiens, ceux-ci sortaient d'une longue période de paix qui avait commencé avec Gallien (260-268). Les princes alors se montraient bienveillants pour les fidèles. Au palais de Dioclétien, à Nicomédie, sa femme Prisca, comme sa fille, la femme de Galère, Valérie, professaient ouvertement la religion du Christ. Il en était de même de trois chambellans : Dorothee, Paul et Gorgonius. Les anciennes maisons de prières, trop petites, avaient été remplacées par de belles et vastes églises où, en toute liberté, se pressaient les disciples de Jésus. Comme avant l'époque de Dèce, ceux-ci croyaient finie l'ère des tribulations. Malheureusement leur ferveur en était diminuée. Ils se jalouaient et se disputaient entre eux (44).

La persécution par édit fut précédée d'exécutions capitales dans l'armée, qui paraissent devoir se placer sous le gouvernement de Dioclétien. Comme le remarque très justement M. Grégoire (45), le caractère nouveau revêtu, sous cet empereur et ses collègues, par le culte impérial, qui fait d'eux officiellement des dieux, était bien de nature à troubler les consciences des chrétiens servant dans l'armée. On perçoit, dans tel texte qui nous raconte ces exécutions, l'écho de la doctrine de Tertullien, opposée au service militaire du chrétien. Elle ne sera d'ailleurs jamais admise par l'Eglise et le concile d'Arles de 314 prononcera même l'excommunication contre les soldats qui, en temps de paix, jettent leurs armes. Les Passions conservées, auxquelles nous venons de faire allusion, sont les suivantes : D'abord celle de Marin. Il devait devenir centurion mais un de ses compagnons, qui ambitionnait sans doute ce grade pour lui-même, s'opposa, devant le juge, à ce qu'il le reçût, parce qu'il était chrétien. Marin, fortifié par l'évêque Théotime, confessa sa foi et fut exécuté (46). Un autre fidèle, Maximilien, déclaré apte pour le service militaire, refusa de se laisser enrôler, parce qu'il considérait cette carrière comme incompatible avec sa profession chrétienne (47). Telle était aussi la conviction de l'officier Marcel qui, au milieu d'un banquet, jeta par terre son ceinturon. Il fut mené au supplice (48). Enfin au vétéran Jules, le gouverneur ordonna de sacrifier aux dieux. Il refusa et fut condamné à mort (49).

(44) *H.E.*, VIII, 1.

(45) *Op. cit.*, p. 153.

(46) Eusèbe, *H.E.*, VII, 15.

(47) Hanozin, *op. cit.*, pp. 187-190.

(48) *Ibidem*, pp. 191-193.

(49) *Ibidem*, pp. 194-197.

2. Les quatre édits (303-304).

Le vrai responsable des édits de persécution de 303 et 304 fut, non pas Dioclétien, mais Galère. Celui-ci voulait gagner sans doute la faveur du monde occidental où le paganisme continuait à dominer. La dépression financière, déjà signalée plus haut, n'avait fait que s'accroître et les réformes de Dioclétien — quatre cours, multiplication des provinces, réorganisation de l'armée — coûtaient cher. Galère crut calmer les mécontentements en déclarant la guerre au christianisme.

Dioclétien résista longtemps, mais finit par céder à condition qu'il ne coulât pas de sang. Le premier édit, en effet, se contenta de stipuler la destruction des églises et des saintes Écritures, la privation de leurs charges, dignités et privilèges, pour les chrétiens qui en étaient titulaires, l'impossibilité pour les esclaves d'obtenir leur affranchissement et la suppression pour tous de leur droit d'ester en justice.

Un chrétien, haut dignitaire, lacéra l'édit affiché à Nicomédie et fut condamné à la peine capitale. Eusèbe ne nous dit pas son nom ⁽⁵⁰⁾. Puis éclata au palais un incendie dont, à en croire Lactance ⁽⁵¹⁾, Galère était l'auteur; mais, comme jadis Néron, il en rejeta la faute sur les disciples du Christ. On les représenta également à Dioclétien comme auteurs de troubles. Aussi trois édits se suivirent-ils à de courts intervalles. Le deuxième déjà stipulait la peine de mort pour les clercs qui refuseraient de sacrifier. Enfin, le quatrième, reprenant, pour l'essentiel, le décret de Dèce, imposa le sacrifice aux dieux à tous les habitants de l'Empire.

3. Les victimes.

L'épuration commença par le palais de Dioclétien. L'empereur donna à sa femme et à sa fille l'ordre de sacrifier. Elles défailirent. Mais, autour d'elles, beaucoup de chrétiens se montrèrent plus fermes. Pierre, l'un des « serviteurs impériaux », ayant refusé de renier le Christ, eut le corps déchiré par des fouets et sur ses os mis à nu on versa ensuite du vinaigre mêlé de sel; enfin, on l'exposa sur un gril et on le brûla à petit feu.

« Les supplices des autres ne furent pas moindres. Pour faire l'épargne d'un récit qui leur soit proportionné, écrit Eusèbe de Césarée ⁽⁵²⁾, nous les laisserons et nous dirons seulement que Dorothee et Gorgonius, ainsi que beaucoup d'autres de la domesticité impériale, après des combats multiples, perdirent la vie par la strangulation ». Puis vint le tour de l'évêque de Nicomédie, Anthime, qui fut décapité. « On lui adjoignit une multitude de martyrs ⁽⁵³⁾ ». « Les chrétiens

(50) *H.E.*, VIII, 5.

(51) *De morte persecutorum*, XIV.

(52) *H.E.*, VIII, 6, 2-5.

(53) *Ibidem*, VIII, 6, 6.

de l'endroit en masse et sans distinction, sur un ordre impérial, furent les uns égorgés par le glaive, les autres mis à mort par le feu, et on raconte qu'emportés par un zèle divin et indicible, des hommes et des femmes s'élançèrent dans le bûcher; les bourreaux en lièrent une foule d'autres sur des barques et les précipitèrent dans les abîmes de la mer ⁽⁵⁴⁾ ».

Eusèbe de Césarée nous a laissé un ouvrage spécial « Sur les martyrs de Palestine ». Bien placé pour savoir ce qui se passait alors dans sa province, le père de l'histoire ecclésiastique procède année par année de 303 à 311. Il signale pour la première : Procope, à Césarée même, Alphée et Zachée, enfin Romain, diacre de l'Eglise de Césarée. Pour la deuxième : Timothée, Thècle, à Gaza, mangés par les bêtes, et huit jeunes gens. La troisième année, un autre jeune homme, Apphianos, qui n'avait pas vingt ans, arrêta la main du gouverneur qui faisait un libation aux dieux et l'exhorta à se convertir. Bourré de coups par les gens qui entouraient le magistrat, il fut ensuite soumis à la torture. On lui enveloppa les deux pieds de linges imbibés d'huile auxquels on mit le feu. Comme il ne céda jamais, ses bourreaux le ramenèrent en prison et, après trois jours, on le jeta à la mer.

Aux mêmes temps et aux mêmes jours, à Tyr, un jeune homme encore du nom d'Ulpien, après de terribles tortures et de très dures flagellations, fut enfermé avec un chien et un aspic dans une peau de bœuf et jeté lui aussi dans la mer. Le frère d'Apphianos, Aedesios, d'abord envoyé aux mines de Palestine, comparut ensuite devant le juge. Ayant protesté hautement contre la grossièreté de ce magistrat qui livrait des femmes et des vierges à des tenanciers de maisons de débauche, il fut jeté à la mer comme son frère.

Nous voici à la quatrième année de la persécution. Pour ce temps et toujours pour la seule Palestine, Eusèbe nomme encore : Agapius et Théodosie, qui n'avait pas encore dix-huit ans.

L'historien cite pour l'année suivante : Dominus et Auxence; pour la sixième : d'abord quatre-vingt-dix-sept hommes, femmes et enfants envoyés aux mines, après qu'on leur eût coupé avec des fers chauds les tendons du pied gauche et crevé un œil avec un fer rouge; puis deux femmes, dont l'une s'appelait Valentine, qui périrent sur le bûcher; enfin Paul décapité.

Mais nous ne sommes pas au bout de cette liste glorieuse des martyrs de Palestine. Maximin Daïa se montrait plus cruel encore que Galère. Le gouverneur, Firmilien, fit couper la tête à Antonin, Zébinas, Germain et à une jeune fille, Eünathas. Celle-ci fut traînée dans Césarée, puis mise à mort. Le gouverneur ordonna que nuit et jour on gardât avec soin les cadavres en plein champ afin qu'ils de-

(54) *Ibidem*, VIII, 6, 7.

vinsent la proie des bêtes sauvages. « La ville était tout à l'entour, écrit encore Eusèbe, jonchée d'ossements d'hommes ».

Un peu plus tard, Promos et Elie furent sacrifiés à Ascalon; un ascète, Pierre, et un évêque, peut-être marcionite, Asclépios, périrent sur le bûcher.

Eusèbe avait été formé à Césarée par un maître qu'il vénérât, Pamphile. Aussi nous parle-t-il longuement de son arrestation et de son supplice, ainsi que de celui de ses onze compagnons de martyre. Comme leur sacrifice était achevé, deux hommes arrivés alors à Césarée, Adrien et Eubule, furent livrés aux bêtes. Ainsi se termine la septième année de la persécution. Pour la huitième, il faut encore signaler deux évêques, Pélée et Nil, un laïque, Patermuthios, enfin l'évêque Silvain d'Emèse et trente-huit autres chrétiens.

Ainsi, pour huit années et pour la seule Palestine, Eusèbe énumère 89 chrétiens qui donnèrent leur vie pour leur foi. Mais sa liste n'est certainement pas complète. Car dans son *Histoire ecclésiastique* (55) il nous parle encore de Silvain évêque de Gaza, de Tyranus, évêque de Tyr, et de Zenobius, prêtre de Sion.

Les édits d'ailleurs furent encore exécutés dans d'autres provinces, et même en Occident, quoique beaucoup plus épargné. A cette persécution on rapporte notamment pour Rome, les saints Marc et Marcellin, Marc et Pierre, sainte Suzanne et peut-être faut-il y joindre sainte Agnès. A Syracuse souffrit sainte Lucie, en Sicile, Euplus (56). En Espagne, sainte Eulalie. En Afrique, d'abord Félix, évêque de Thibiuca, qui avait refusé de livrer les saintes Ecritures (57), Crispine de Thagore (58) et Secundulus.

Sur les persécutions, Eusèbe n'avait pas composé seulement ses *Martyrs de Palestine*. Il avait au moins recueilli les éléments d'une collection plus générale et il nous en transcrit de-ci de-là des passages dans son *Histoire ecclésiastique*. Pour nous borner encore à l'époque de Dioclétien, dont il est contemporain, réunissons au moins quelques données qu'il nous fournit. Cela nous ramène à l'Orient.

Et d'abord en Egypte. « Là, lisons-nous dans Eusèbe, un nombre de dix mille hommes avec femmes et enfants méprisèrent la vie passagère et endurèrent divers genres de mort; les uns, après les ongles de fer, les chevalets, les fouets les plus cruels, et mille autres tourments variés, dont le récit fait frémir, étaient livrés au feu; les autres étaient noyés dans la mer; d'autres courageusement tendaient leurs têtes aux bourreaux; les uns succombaient dans les tortures; les autres étaient consumés par la faim; d'autres enfin étaient crucifiés; les uns à la façon des malfaiteurs, les autres d'une manière pire encore,

(55) VIII, 13, 3 et 4.

(56) Hanozin, *op. cit.*, pp. 215-218.

(57) Hanozin, *op. cit.*, pp. 198-200.

(58) *Ibidem*, pp. 224-228.

on les clouait la tête en bas et on les gardait vivants jusqu'à ce qu'ils périssent de faim sur le gibet même ⁽⁵⁹⁾ ». En un autre endroit de son *Histoire ecclésiastique* Eusèbe nous fournit le nom de quelques-uns des plus connus de ces martyrs d'Égypte, à savoir : Pierre, évêque d'Alexandrie, et, parmi les prêtres qui étaient avec lui, Faustus, Dius et Ammonius, puis Phileas et Hésychius et Pachymius et Théodore, évêques des Églises d'Égypte ⁽⁶⁰⁾.

En Thébaïde nul récit ne peut égaler les outrages et les tourments qu'ils endurent. « Et tous ces supplices ne dureraient pas seulement quelques jours ni une courte période de temps, mais le long espace d'années entières; tantôt c'était dix et tantôt plus de vingt victimes qui étaient mises à mort; une autre fois elles n'étaient pas moins de trente et même elles approchaient de soixante, et une autre fois encore en une seule journée le nombre montait jusqu'à cent hommes avec beaucoup de femmes et d'enfants » ⁽⁶¹⁾. « Nous avons aussi vu nous-même, étant sur les lieux, un grand nombre de chrétiens subir en masse le même jour les uns la décapitation, les autres le supplice du feu, si bien que le fer était émoussé et que les tueurs eux-mêmes se succédaient les uns aux autres en se relayant ». Et Eusèbe nomme Philoromos, haut fonctionnaire de l'administration impériale à Alexandrie, et Phileas, évêque de Thmuis ⁽⁶²⁾.

Viennent ensuite les martyrs de Phrygie. « C'est alors que toute une petite ville de chrétiens en Phrygie, avec ses habitants, fut entourée par des soldats qui allumèrent un incendie et brûlèrent tout avec les enfants et les femmes, tandis que ceux-ci imploraient le Dieu de l'univers. Le motif de cela était qu'en masse tous les habitants de la ville, le curateur, le chef militaire, avec ceux qui étaient en charge et le peuple entier, s'étaient proclamés chrétiens » ⁽⁶³⁾.

D'autres provinces encore d'Orient furent éprouvées mais Eusèbe n'y insiste pas. Après avoir nommé sans préciser un certain Audaucte, haut fonctionnaire de l'empire, il ajoute : « Est-il maintenant besoin de mentionner les autres par leurs noms ou de compter le nombre de cette multitude d'hommes ou de décrire les tourments si divers de ces admirables martyrs ? Tantôt, ils périssaient par la hache comme il advint à ceux d'Arabie, tantôt on leur brisait les jambes, comme il arriva à ceux de Cappadoce; quelquefois ils étaient attachés par les pieds et pendus la tête en bas, on allumait sous eux un feu lent et ils étaient suffoqués par la fumée qui montait des matières enflammées;

(59) *H.E.*, VIII, 8. On se demande pourquoi M. Grégoire ne fait pas la moindre allusion à ce texte. Eusèbe arrondit sans doute le chiffre. Mais son témoignage est formel et a quelque importance quand il s'agit du nombre des martyrs. L'historien de l'Église dit d'ailleurs qu'il « était sur les lieux ».

(60) *H.E.*, VIII, 13, 7.

(61) *Ibidem*, VIII, 9.

(62) *Ibidem*, VIII, 9, 10.

(63) *Ibidem*, VIII, 11.

cela fut pratiqué en Mésopotamie... Faut-il faire revivre la mémoire de ceux d'Antioche rôtis sur des grils... » ? Et alors l'historien nomme deux jeunes filles arrêtées par des soldats : sur le conseil de leur mère, elles se jetèrent dans un fleuve pour échapper au déshonneur qui, croyaient-elles, les attendait ; et deux autres qui furent jetées à la mer. A ces martyrs il faut ajouter, toujours pour Antioche, le célèbre Lucien ⁽⁶⁴⁾. Eusèbe termine son énumération par le Pont. « Aux uns on perçait les doigts en enfonçant sous l'extrémité des ongles des roseaux pointus ; pour d'autres on faisait fondre du plomb au feu et on leur arrosait le dos avec cette matière bouillante et ardente ; on leur brûlait les parties du corps les plus nécessaires. D'autres enduraient dans les membres secrets et dans les entrailles, des souffrances honteuses, impitoyables, dont on ne peut faire le récit ⁽⁶⁵⁾. »

Nous avons conservé la Passion d'un jeune évêque, S. Irénée de Sirmium ⁽⁶⁶⁾. En Illyricum souffrit aussi Quirinus.

Conclusion

Les chiffres fantastiques de martyrs donnés par des auteurs anciens et modernes ne reposent sur aucun fondement historique.

D'autre part les tentatives de Dodwell et de H. Grégoire pour réduire leur nombre à l'extrême apparaissent en contradiction manifeste avec les faits et les documents.

D'abord, suivant la remarque du P. Hertling, beaucoup de villes eurent des martyrs qu'elles oublièrent pour ne conserver le culte que d'un seul.

Si l'on fait abstraction de Néron, on ne peut parler de persécution proprement dite avant Marc-Aurèle. D'alors datent plusieurs Passions dignes de foi. Eusèbe de Césarée estime à plusieurs milliers le nombre de martyrs pour ce seul règne, mais il n'est pas contemporain et fait ici une simple conjecture.

Pour le temps de Septime Sévère le même historien affirme que les chrétiens accomplirent en tous lieux des martyres brillants, mais nombreux surtout à Alexandrie. Nous n'en connaissons cependant que dix.

Dèce le premier engagea contre le christianisme une lutte à mort. Une quarantaine de victimes de cette persécution sont citées par leurs noms. Mais Denys d'Alexandrie ne nomme qu'un seul de ceux dont il écrit : « Beaucoup d'autres dans les villes et bourgs furent déchirés par les païens ».

D'après M. Grégoire, sous Valérien, pour la première fois, les vic-

(64) *H.E.*, VIII, 13, 1.

(65) *H.E.*, VIII, 11, 2 - XII, 7.

(66) Hanozin, *op. cit.*, pp. 219-223.

times furent nombreuses et la persécution sanglante. Divers documents nous ont amené au chiffre de 27. Il faut ajouter que Denys d'Alexandrie parle d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de vieillards, de jeunes filles, de personnes avancées en âge, de soldats, de simples particuliers, de gens de toutes races et de tout âge qui reçurent alors leurs couronnes. Cela pour l'Égypte. Et pour l'Afrique le nombre de justes à égorger, d'après Eusèbe, fut si grand que le bourreau dut les aligner sur une seule file, de façon à éviter que les exécutions opérées au même endroit n'obstruassent le lit du cours d'eau près duquel il opérerait.

Nous arrivons ainsi au début du IV^e siècle, à ce qu'on appelle la grande persécution de 303-312. Pour elle abondent les témoignages les plus authentiques.

En dehors de quatre soldats, du chrétien qui lacéra l'édit de persécution, de Dorothee, de Gorgonius et de « beaucoup d'autres de la domesticité impériale », de l'évêque de Nicomédie, de la « multitude de chrétiens » de la même ville, égorgés, brûlés et « jetés à la mer », Eusèbe s'attache surtout aux martyrs de Palestine auxquels il consacre un ouvrage spécial. Il en compte 89 mais nous avons prouvé que sa liste est incomplète car il en signale encore d'autres par leur nom dans son *Histoire ecclésiastique*.

Cet historien fut aussi témoin d'exécutions en Égypte. Il ne doit donc pas être si loin de la vérité lorsqu'il donne le chiffre de 10.000 témoins du Christ pour cette province. Toujours d'après son témoignage, en Thébaïde, les païens mirent à mort à la fois, tantôt dix chrétiens, tantôt plus de vingt; et d'autres fois ils allèrent jusque 30, près de 60, et même cent.

En Phrygie, une petite ville, complètement chrétienne, est incendiée par des soldats et tous ses habitants périssent.

Pour les provinces d'Arabie, de Cappadoce, de Mésopotamie et du Pont, Eusèbe toujours mentionne, sans y insister, « une multitude d'hommes » mis à mort. Pour Antioche il nomme quatre jeunes filles et un homme.

Or Eusèbe ne dit mot des martyrs italiens, africains, et pannoniens qui moururent aussi pendant la grande persécution.

M. Grégoire nous paraît donc très loin de compte lorsqu'il admet quelques centaines de martyrs pour les trois premiers siècles et de 2500 à 3000 pour toute la persécution de Dioclétien. Les Pères du IV^e et du V^e siècle se dresseraient dans leur tombe s'il leur arrivait de lire l'article de l'éminent professeur de Bruxelles.